



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« REFONDATION DE L'ÉCOLE » = REFONTE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

« Aucune école, aucun établissement ne doit perdre de moyens »

La FNEC-FP-FO et ses syndicats refusent d'entrer dans une logique de gestion de la pénurie, qui viserait à opposer les établissements entre eux.

A travers la refonte de l'Éducation prioritaire*, on voudrait nous entraîner dans un jeu de chaises musicales qui validerait la suppression de 9 REP dans l'académie. La FNEC-FP-FO refuse cette logique. Ce qui doit prévaloir ce sont les revendications des écoles, collèges, lycées et lycées professionnels, et non les restrictions budgétaires inscrites dans le pacte de responsabilité.

Pour la FNEC-FP-FO

**« Aucune école, aucun établissement ne doit perdre de moyens,
Aucun enseignant ne doit voir son salaire baisser »**

Nous revendiquons et soutenons l'ensemble des collègues :

**Aucun poste, aucune heure, aucun crédit en moins !
Des moyens à la hauteur des besoins de chaque établissement !**



*La refonte de l'Éducation prioritaire a été inscrite dans la loi de « Refondation de l'École ».
Pour rappel, *le vote sur ce projet de Loi au CSE du 14 décembre 2012 :*

Contre : FO, CGT, SUD – Abstention : FSU – Pour UNSA, CFTD

Contact : 06 88 94 30 61 - fofnecbx@yahoo.fr